

DEMANDE DE RÉSERVATION SALLES DU CPR*

Enregistrée sous le n°

Pour pouvoir bénéficier de l'usage d'une salle municipale, il est nécessaire d'en faire la demande **AU MINIMUM 15 JOURS À L'AVANCE**. La prise de possession d'une salle suppose l'acceptation du règlement intérieur affiché dans la salle.

Le bénéficiaire responsable

Madame – Monsieur :
Adresse :
N° de téléphone (contact entre 9h et 17h) :
Courriel :
Association : Siège social situé à :

Réservation

Objet de la réservation :
Manifestation : ☐ publique ☐ privée
A but lucratif : ☐ oui ☐ non si oui (prix moyen sollicité) :
Date de la manifestation : (éventuellement une 2^e date) :
Heure de prise en charge de la salle : Nombre de personnes :
Heure de début de la manifestation : Heure de clôture :
Salle souhaitée (A ou B) :
 N° d'assurance obligatoire Assurance RC – Police n° :
Société :

Équipements

Réfrigérateur : ☐ oui ☐ non
Si vous réservez la salle B du CPR :
Micro : ☐ oui ☐ non

Précisions

J'atteste être l'unique utilisateur de cette salle et que cette réservation ne fera pas l'objet d'une « cession » à une autre personne ou association.

Fait à Vouziers, le

Signature

Confirmation : Oui / Non

Date :

Réservé à l'administration :

Décision de l'adjoint au Maire : ☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable
À titre : ☐ Gratuit ☐ Payant
Justifications :
Prise en charge (Date et heure) :
État des lieux de sortie (Date et heure) :
À Vouziers le :
Signature de l'adjoint délégué

Attestation d'assurance : Oui / Non

Montant dû : €
Acompte : Oui / Non €
Date :
Caution : Oui / Non €
Date :
Caution rendue le :
Signature :